

FEM : Contrôle réglementaire des appareils de levage

LES REGLES DE SECURITE ET ESSAIS

Objectifs de la formation :

- Maitrise des équipements mécaniques ethydrauliques
- Maitrise des dispositifs de sécurité
- Maitrise des charges d'essais statiques et dynamiques
- Maitrise de la notion de tolérance des grues

Références normatives : FEM

FORMATEUR : Pr. Dr. Ir. Lahbib BOUSSHINE

Cette formation est destinée à :

- Bureaux de contrôle
- industriels
- Laboratoires
- Enseignants et Formateurs

Documents remis :

- Support de formation
- Attestation de formation

Tarif de la formation :

5.000,00 dirhams Hors Taxes

Mode de règlement :

- 50% à la commande
- 50% le jour de la formation

Date de la formation

Jeudi 08 et Vendredi 09
Décembre 2022

Premier jour

A. Les règles de sécurité

*Domaine, Base de calculs,
Marquage et plaques,
Exigences de construction,
Dispositions mécaniques,
Équipement hydraulique et
Dispositifs de sécurité*

- Dispositifs pour limiter les mouvements de travail
- Mécanismes de levage
- Voyages en route
- Mécanismes de relevage et d'orientation
- Sécurité contre la surcharge et le renversement
- Dispositifs de sécurité déraillement
- Protection contre les surcharges
- Tableau de charge.

Deuxième jour

B. Charges d'essais et tolérances

- Essais
 - Essai dynamique
 - Essai statique
 - Remarque
- Tolérances des grues et des chenilles
 - Procédure de mesure
 - Tolérances de fabrication des grues
 - Portée
 - Inclinaison du roué
 - Entraxe du rail du chariot.
 - Surface d'appui
 - Axe vertical du chariot
 - Linéarité des rails du chariot
 - Tolérances pour les cheminées de grue

Lieu de la formation :

Hôtel **Palace d'Anfa**
171 Boulevard d'Anfa,
Casablanca 20600

Informations pratiques :

Les frais de la restauration sont inclus durant les deux jours de formation
Les dispositions sanitaires sont respectées selon le protocole dans la
fiche jointe **Contact : Madame SLIM GSM : +212 661 10 76 36**
Mail: l.slim@genieformation.ma

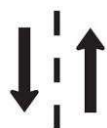
Protocole d'accueil et éventuelles mesures sanitaires mises en place pour le déroulement des formations



Respect des distances de sécurité dès l'accueil



Lavage des mains au gel hydroalcoolique dès l'arrivée



Circulation organisée (plan de circulation affiché à l'entrée)



Organisation des salles de formation pour assurer la distanciation physique (nombre de mètres carrés minimum par personne)



Mise à disposition de matériel permettant le respect des gestes barrières (essuie-main jetable, gel hydroalcoolique...)



Collations individuelles fournies et dispositif de restauration respectant la distanciation physique



Nettoyage quotidien et intensif des locaux et surfaces fréquemment touchées



Equipes d'accueil et formateurs équipés de matériel de protection (masque, lingettes désinfectantes...) et sensibilisés au respect des règles sanitaires



Affichage des consignes sanitaires à l'accueil et dans les salles de formation



Conformément au protocole sanitaire gouvernemental, les participants devront se présenter dans les centres avec leurs propres outils de travail (PC, smartphones, stylos, bloc-notes) et leur équipement de protection individuelle (masque ou visière, si le stagiaire n'en dispose pas un masque lui sera fourni).